



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC- ANNULATION DE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES
TAXES MUNICIPALES**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que la vente pour défaut de paiement des taxes municipales prévue le vendredi 27 septembre 2024 à 9 h dans la salle du conseil, au Centre Harpell, située au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue, **est annulée**. Toutes les propriétés visées ont été retirées de la liste à la suite du règlement des dossiers.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 24 septembre 2024.

Me Caroline Plourde, notaire
Greffière